

« Une société a besoin d'un jour commun de repos pour exister »

Johanna Touzel, porte-parole de l'European Sunday Alliance (Alliance européenne pour le dimanche)

L'Alliance européenne pour le dimanche (European Sunday Alliance, ESD), dont font partie 80 organisations, parmi lesquelles des Églises chrétiennes, des syndicats, des associations et mouvements confessionnels ou pas, s'oppose à une généralisation du travail le dimanche.

« Les Églises qui font partie de l'ESD rappellent que le shabbat a été la première loi sociale de l'humanité, signifiant qu'un jour dans la semaine, il n'y a plus ni maître ni esclave. C'est l'être humain qui est au cœur de nos sociétés depuis l'Antiquité. Aujourd'hui, certains peuvent se permettre de refuser de travailler le dimanche quand d'autres n'ont pas le choix.

Une société a besoin d'un jour commun de repos pour exister. Il faut un minimum de coordination entre les congés scolaires et le travail des adultes pour permettre une réconciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Or, au niveau européen, une directive mentionne que le dimanche est un jour de repos pour les mineurs. Si les familles ne peuvent pas se voir au moins un jour par semaine, c'est la base même de la société qui est fragilisée.

Un jour de repos commun est aussi essentiel pour les activités sportives, les engagements bénévoles, citoyens et politiques. La question n'est pas d'avoir un jour de repos mais que celui-ci soit synchronisé, pour que la société se consacre à autre chose qu'au travail et à la consommation. C'est finalement de rythmes de vie et d'écologie humaine qu'il s'agit.

L'objectif devrait être d'offrir des emplois durables, mais pas des emplois précaires aux conditions de travail difficiles,



BRUNO LEVESQUE / IP3

tionnelle à la protection du repos dominical.

Au niveau européen, la directive sur le temps de travail est en train d'être révisée. L'ESD essaie de faire réintroduire un principe de repos hebdomadaire le dimanche, pour que tous les Européens aient un jour en commun. Même si ce n'est qu'un principe qui peut connaître des dérogations localement en fonction des besoins propres à chaque pays. Nous nous appuyons sur la Charte européenne des droits fondamentaux qui affirme que *"tout travailleur a droit à des conditions de travail qui respectent sa santé, sa sécurité et sa dignité. Tout travailleur a droit à une limitation de la durée maximale du travail, à des périodes de repos journalier et hebdomadaire, ainsi qu'à une période annuelle de congés payés"* (article 31).

RECUEILLI PAR
CLÉMENCE HOUDAILLE

comme c'est souvent le cas dans les grandes surfaces qui veulent ouvrir le dimanche. Il y a une réalité économique qui montre que les entreprises ne font pas plus de bénéfices le dimanche. Récemment, en Belgique, un dimanche supplémentaire d'ouverture a été proposé aux grandes surfaces au moment de Noël. Cette journée a été refusée par les commerces car elle n'était pas assez rentable. Si des magasins veulent ouvrir le dimanche, ce n'est que pour "écraser" les autres commerces de leur zone géographique mais ils ne feront pas plus de profit pour autant. Ils sont prêts à ouvrir à perte pour étouffer la concurrence.

Certains pays européens, comme l'Allemagne et l'Autriche, ont donné une valeur constitu-

Un magasin Castorama frappé par l'interdiction du travail dominical a ouvert ses portes le dimanche 29 septembre, à Fresnes.

(Publicité)

De la fraternité à la fraternité

VIENT DE PARAÎTRE

Christus
L'empire romain en quête de Dieu

C'est dans la vie tumultueuse des fraternités que s'initie notre relation aux autres, avec sa somme